



MAIRIE DE LACANAU – 33680

PERMIS DE STATIONNEMENT

(occupation du Domaine Public)

Je soussigné(e)agissant en mon nom propre ou pour le compte de la société

Raison sociale :

Adresse :

Pour le chantier sis :à Lacanau

1/ Occupation du Domaine public par m² et par jour :

- les 4 première semaines : **1,20 €**
- les 4 semaines suivantes : **1,00 €**
- à partir de la neuvième semaine : **0,70 €**

Désignation	longueur	largeur	surface d'emprise au sol
Échafaudage			
Dépôt de matériaux			
Algéco			
Engins (de levage ou manutention)			
Emprise sur le DP (barrière chantier)			
Autre à préciser :			

Total : m²

Période d'occupation du au soit..... jours

Montant de la redevance :

2/ Dépôt de benne :

- Forfait à la semaine incluant au maximum 1 week-end : **45,00 € par benne**

Nombre benne :

Période d'occupation du au soit..... jours

Montant de la redevance :

3/ INSTALLATION D'UNE GRUE A TOUR (en domaine privé ou public)

S'adresser au préalable à la Direction des services techniques de la ville pour la constitution du dossier.

OBLIGATIONS DU PERMISSIONNAIRE (dans les 3 cas)

° Mise en place et maintenance aux frais du permissionnaire.

° Signalisation réglementaire des restrictions de la circulation et du stationnement engendrées par le chantier conformément au dossier CERTU signalisation temporaire – volume 3 – voirie urbaine et / ou à l'instruction interministériel sur la signalisation routière (arrêté du 24/11/1967 modifié)

La présente demande ne vaut pas accord tacite. Après validation par la Mairie, un arrêté d'autorisation sera délivré.

Le demandeur s'engage à payer au Trésor Public la somme arrêté à :

Le titulaire du présent permis de stationnement s'engage à respecter les limites de son occupation du domaine public communal et à ne pas sous-louer cet emplacement.

Toute infraction dûment constatée fera l'objet d'un procès verbal de constat.

Fait à Lacanau, leen 2 exemplaires

Le permissionnaire